



Traité Chekalim

Michna 8 - Chapitre 4

הַמִּקְדָּשׁ גִּכְסִיּוֹ,
וְהָיוּ בָהֶם דְּבָרִים רְאוּיִם עַל גִּבֵּי הַמִּזְבֵּחַ,
יַיִנוֹת וְשִׁמְנִים וְעוֹפוֹת,
רַבִּי אֶלְעָזָר אָמַר:
יִמְכְרוּ לְצָרִיכֵי אוֹתוֹ הַמִּין,
וַיָּבִיֵא בְדַמֵּיהֶם עוֹלוֹת,
וְשָׂאָר גִּכְסִיּוֹ יִפְלוּ לְבִדּוּק הַבַּיִת.

Si quelqu'un consacre des biens et que se trouvent parmi [ces biens] des choses aptes à venir sur l'autel, des vins, des huiles, des oiseaux, Rabbi El'azar dit : on les vend à ceux qui ont besoin de cette espèce ; et du produit [de la vente] il apporte des 'Olot ; le reste des biens tombe pour l'entretien du Temple.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions